

CENTRE HOSPITALIER DE CARPENTRAS

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT D'UN PRATICIEN CONTRACTUEL A TEMPS PARTIEL (50%)

Fonction : médecin coordonnateur de l'équipe de liaison de soins en addictologie rattaché au pôle médecine-gériatrie

Rémunération : PH temps partiel 4^{ème} échelon + 10%

Recrutement : CDD (contrat de 6 mois renouvelable sous forme de CDD d'un an)

Supérieur hiérarchique : chef de pôle médecine-gériatrie

Liaisons fonctionnelles : médecins des CH de Carpentras, de Sault et du CH de Montfavet, équipes para-médicales

Partenaires extérieurs : CSAPA, secteurs psychiatriques

Dossier patient informatisé

Missions

1-Le médecin prend en charge les problématiques additives des patients hospitalisés au sein de l'établissement et assure la prise en charge des patients dans le cadre de consultations externes.

Il coordonne l'équipe de liaison et de soins en addictologie qui est pluridisciplinaire et met en place avec son équipe des formations en addictologie en direction du personnel soignant du Centre Hospitalier et met en place un réseau avec les partenaires extérieurs.

2-En cas d'hospitalisation, il évalue les problématiques addictives au lit du patient

- analyser la situation, identifier les problèmes
- analyser et rechercher les moyens et les réponses adaptées pour répondre aux besoins des patients
- évaluer la dépendance de la personne
- orienter si besoin vers une structure adaptée
- aider les différents acteurs de l'équipe à déterminer les besoins des patients

Il met en place les traitements de substitution et de sevrage et évalue les effets secondaires et les troubles associés. Il contrôle la bonne observance du traitement par les patients.

3-Le médecin assure le suiti du patient pendant son hospitalisation (Médecine et Maternité et Urgences) et à la sortie, en collaboration avec l'équipe médicale et participe avec le médecin psychiatre à la prise en charge globale du patient.

4-Il met en place des actions de prévention, et d'éducation thérapeutique dans les services tout en favorisant la prise en compte de la vaccination contre l'hépatite ainsi que le dépistage et le suivi des infections VIH et VHC. Il contribue à l'éducation en matière de lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme et les maladies sexuellement transmissibles.

5-Il met en place un réseau de partenaires extérieurs tout en développant les liens avec les différents acteurs intra et extra hospitalier et notamment la psychiatrie, les structures spécialisées en addictologie du département.

6-Il assure le recueil des informations sur l'activité du service et élabore chaque année le rapport d'activité du service